



TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION







- Comment et à quel niveau les différents bénéficiaires se sont-ils appropriés les résultats et les activités du projet ? A-t-il permis de développer des mécanismes efficaces de transfert de compétence vers les structures nationales et les acteurs de la n



Les différents documents seront rédigés en langue française.

V. Composition et compétences de l'équipe d'évaluation

Une équipe constituée d'un expert issu de la sous région devrait être suffisante pour la conduite de cette évaluation. Les compétences devraient couvrir tout ou partie des champs suivants :

.



Annexe 1 : Proposition de plan du rapport

- I. Table des matières
- II. Liste des acronymes et abréviations
- III. Résumé exécutif et recommandations (4 pages max)
- IV. Introduction
- V. Présentation succincte du projet (1 page max)
- VI. Rappel des objectifs de l'évaluation et du mandat de l'évaluateur (1 page max)
- VII. Méthodologie (1 page max)
- VIII. Les résultats de l'évaluation :
 1. *Pertinence*
 2. *Efficacité*
 3. *Efficiences*
 4. *Impacts/effets*
 - environnementaux et écologiques,
 - institutionnels et gouvernance,
 - renforcement des capacités des acteurs locaux,
 - socio économiques
 - dynamiques et processus de collaboration
 - autres
 5. *Viabilité/durabilité*
 6. *Leçons apprises*
 7. *Recommandations*
 8. *Conclusions*

Annexes

- TDR
- Matrice d'évaluation
- Les questions évaluatives
- Fiche de questionnaires d'entretien
- Liste des personnes interviewées
- Bibliographie